

La Ville de Magog adopte son plan d'adaptation aux changements climatiques

Magog, le 23 février 2021 – La Ville de Magog a récemment adopté son tout premier plan d'adaptation aux changements climatiques. Ce plan a comme objectif de mettre en œuvre diverses mesures pour protéger la communauté face aux problématiques climatiques actuelles et futures. Il a été réalisé par la Division environnement de la Ville de Magog, en collaboration avec des étudiants en environnement de l'Université de Sherbrooke.

Le plan d'adaptation aux changements climatiques a été élaboré à la suite de consultations menées auprès de la communauté et de divers organismes. Plus de 300 citoyens ont également participé à un sondage en ligne sur le sujet.

M^{me} Josiane K. Pouliot, coordonnatrice à la Division environnement, explique les principaux enjeux soulevés dans le plan. « La Ville de Magog subit déjà une tendance à la hausse des températures. Environ le tiers de sa population réside dans un îlot de chaleur, ce qui amplifie la problématique. En ce qui concerne les précipitations, le nombre d'épisodes de pluie intense est à la hausse. Plus de 8 % de la valeur foncière de la Ville se situe en zone inondable, ce qui en fait un enjeu actuel. Il en va de même pour les épisodes de sécheresse et les cycles de gel et de dégel qui occasionnent des problèmes en période hivernale. La présence de la maladie de Lyme et de l'herbe à poux est également significative sur le territoire. Toutes les tendances climatiques actuelles seront exacerbées dans le futur. Par exemple, d'ici 2050, la température maximale estivale augmentera de 3 °C si la tendance se maintient. » Elle ajoute que « le verdissement du terrain vacant derrière le 520, rue Saint-Luc, est un exemple concret de mise en œuvre du plan d'adaptation aux changements climatiques en transformant cet îlot de chaleur en un espace vert. »

Parmi les stratégies d'adaptation évaluées dans le plan, il y a notamment la protection des milieux humides et naturels, la protection de la biodiversité, la revégétalisation du périmètre urbain, la poursuite du programme de protection des bandes riveraines, la promotion des infrastructures vertes, l'utilisation de toits blancs, l'optimisation de la gestion des eaux pluviales, la poursuite du programme de débranchement des



gouttières et d'échantillonnage des cours d'eau, ainsi que l'amélioration de la gestion des ponceaux et des initiatives d'économie d'eau potable.

Le plan d'adaptation contient des objectifs à atteindre d'ici 2030 afin de tenir compte de tous ces éléments pour obtenir à terme une ville plus résiliente aux changements climatiques et aux aléas en général. Il permettra d'intégrer certaines actions aux opérations régulières des services municipaux. La Ville pourra ainsi non seulement assurer une sécurité accrue pour ses citoyens, mais aussi faire des économies substantielles.

Rappelons que le plan d'adaptation aux changements climatiques a été élaboré dans la foulée de deux importants rapports sur le sujet réalisés par l'Union des municipalités du Québec et par la Fédération canadienne des municipalités.

Le plan d'adaptation aux changements climatiques de la Ville de Magog est disponible sur le site Internet au ville.magog.qc.ca/changements-climatiques.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications et des technologies de l'information
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

